

Date :

Organisme :
(liste déroulante)

Mise en oeuvre du
protocole d'accord sur
l'exercice du droit syndical

Déclaration des salariés détachés (Art 3.21 du protocole d'accord du 1er février 2008)

Notice d'utilisation : la saisie se fait dans les cases jaunes.

Ce document est à renvoyer à l'UCANSS, par messagerie : droitsyndical@ucanss.fr

Les mises à jour ultérieures pourront être signalées par un simple mail

Les données à caractère personnel à renseigner dans le questionnaire sont collectées par l'organisme et sont destinées aux services de l'UCANSS, chargés du suivi administratif du protocole d'accord sur l'exercice du droit syndical et aux caisses nationales chargées du suivi budgétaire. Conformément à la loi Informatique et libertés, les salariés peuvent exercer leur droit d'accès à ces informations et le cas échéant leur droit de rectification auprès de leur employeur.

	NOM	Prénom	Temps plein ou mi-temps <i>(liste déroulante)</i>	Organisation syndicale <i>(liste déroulante)</i>	Rémunération brute annuelle
1					
2					
3					
4					
5					
6					
7					
8					
9					
10					
11					
12					

SPECIMEN